



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 10 juin 2025

### 20 ans du label Entreprises du patrimoine vivant : de nombreux événements organisés en Nouvelle Aquitaine

À l'occasion des 20 ans du label Entreprise du patrimoine vivant (EPV) célébrés du 12 juin au 3 juillet 2025 sur tout le territoire, la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine et le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine mettent en lumière ces entreprises françaises d'excellence artisanale au cours de nombreux temps-forts organisés dans la région qui permettront de découvrir des métiers rares, de valoriser les savoir-faire d'exception, de soutenir l'artisanat et de susciter des vocations chez les plus jeunes.

Plusieurs temps-forts rythmeront ces trois semaines :

- **Un webinaire** à destination des entreprises intéressées par le label EPV se déroulera le 12 juin 2025 à 18h30 (accessible sur [le site internet de la DGE](#) et sur [le compte LinkedIn du ministère de l'Économie](#)). Il aura pour vocation de présenter le label et de mettre en avant son intérêt pour les entreprises qui l'obtiennent.
- **Des journées portes ouvertes et divers événements** (conférences, ateliers...) sont organisés par les entreprises labellisées EPV et permettront au grand public de découvrir leurs ateliers et leurs savoir-faire, outils et techniques parfois uniques. La liste des événements en région est à retrouver sur : [www.entreprises.gouv.fr/20-ans-du-label-entreprise-du-patrimoine-vivant](http://www.entreprises.gouv.fr/20-ans-du-label-entreprise-du-patrimoine-vivant)
- **Une cérémonie** mettant à l'honneur les 27 lauréats 2025 du label se déroulera le 17 juin prochain à 18h00 à la résidence préfectorale à Bordeaux, en présence des représentants de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine et du Conseil régional, des chambres consulaires et de l'association régionale du Réseau Excellence.

**La Nouvelle-Aquitaine compte près de 150 entreprises labellisées** et se place ainsi en 3e position des régions françaises après l'Ile-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes. Si les domaines de l'ameublement/décoration, les fournitures/ équipements et matériaux, et l'architecture/ patrimoine bâti sont les plus représentés, la région compte également de nombreux labellisés dans les secteurs de la gastronomie, des arts de la table, de la mode et la beauté. Trois grands pôles de savoir-faire se détachent ainsi dans la région :

- **Limoges et Saint-Junien** autour de la porcelaine et des métiers du cuir ;
- **Le Cognçais** avec les métiers liés aux spiritueux (vignobles et tonnelleres) ;
- **Le Pays basque** : gastronomie, linge basque, cuir.

#### Le label EPV

Depuis sa mise en place en 2005, le label EPV regroupe plus de 1 350 entreprises d'exception en France. On les retrouve dans 8 univers dont les plus emblématiques sont la mode et la beauté, l'ameublement et décoration, l'architecture et patrimoine bâti, les arts de la table et la gastronomie. Les univers de l'ameublement et de la mode et beauté regroupent à eux-seuls 44% des EPV. Créé pour préserver les savoir-faire industriels ou artisanaux, le label est décerné aux petites et moyennes entreprises après étude de leur dossier par un collège d'experts et s'appuie sur des critères exigeants. Il donne ainsi une reconnaissance officielle par l'État des savoir-faire détenus par les entreprises produisant majoritairement en France avec des techniques industrielles ou artisanales, de haute-technicité ou rares.